

Migration & Économie



Plaidoyer sur la Loi «Asile et Immigration»

de Maurice Peyrot, président de la fédération du Val d'Oise de la Ligue des Droits de l'Homme

Depuis la fin des années 1970, la législation relative au droit des étrangers a déjà connu près de trente réformes.

La loi asile et immigration est la loi de trop... qui comporte deux catégories de danger.

Elle ne se contente pas de fragiliser une population, car cette menace permanente sur leur présence en entraîne une autre. Elle introduit ou renforce dans l'opinion l'idée que les étrangers sont un danger.

Or ce concept fait partie des idées qui tuent. On vient de le voir, elles tuent partout, jusqu'au bout du monde. Vous avez compris que je parle de l'attentat de Christchurch. Et dans ce cas précis, une partie de sa source était en France.

Déjà en lisant le libellé de la loi, on est surpris par l'ampleur inouïe de ses objectifs.

Ainsi, la loi du 10 septembre 2018 porte dans son titre la mention « pour une immigration maîtrisée ».

Maîtriser l'immigration ? C'est vouloir maîtriser l'immaitrisable et l'usage du mot maîtrisé sonne désagréablement dans ce contexte : Maîtriser c'est se rendre maître, asservir, soumettre, dominer.

Depuis que le monde est monde, les femmes et les hommes migrent et émigrent par choix ou le plus souvent par nécessité. Ces mouvements sont l'exercice d'une liberté, celle d'aller et de venir, celle qui est notamment consacrée par l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ces mouvements sont inéluctables et rien ne les empêchera jamais même si certains pays sont allés jusqu'à utiliser la violence directe ou indirecte. La violence indirecte concerne ces pays qui repoussent les immigrés vers les états où ils seront torturés ou tués.

Les Européens ne savent pas de quoi ils parlent quand ils prétendent pouvoir modifier les choix d'un homme qui a déjà traversé le Sahara, subi l'esclavage en Libye et traversé la Méditerranée dans d'épouvantables conditions. Il a connu d'autres obstacles que nos tracasseries administratives dérisoires face aux tortures qu'il a subies. Elles ne font qu'ajouter à son malheur, c'est inutile et cruel.

Aucun mur n'arrêtera jamais les migrations.

D'autant que nous sommes bien loin de l'invasion régulière annoncée par l'extrême droite. Le solde migratoire de la France se révèle en effet être sensiblement le même depuis près de 40 ans. Et s'il y eut certes, des variations dans cette sinusoïde historique, nous sommes actuellement dans le creux de la courbe.

Alors, pourquoi ? Pourquoi cette nouvelle loi plus répressive que les autres ?

De nombreuses associations et le défenseur des droits relèvent que le droit interne de l'asile a déjà été profondément réformé il y a moins de trois ans.

Pourquoi notamment introduire une distinction entre « vrais » demandeurs d'asile et migrants dits « économiques ». Une distinction qui n'a pas de sens et qui n'est invoquée que pour avoir l'air de respecter nos engagements internationaux sur l'asile. Elle conduit à jeter le discrédit sur l'ensemble des étrangers, dont ceux suspectés d'être de faux demandeurs d'asile qu'il conviendrait d'éloigner le plus rapidement, le plus « efficacement » possible du territoire français.

Pourtant, au-delà de la liberté et des concepts humanitaires, pour ceux qui seraient insensibles aux arguments humains, tous les économistes l'affirment : l'immigration est une richesse. Ekrame Boubtane vous en parlera tout à l'heure de manière plus savante dans une étude indiscutable.

En fait si nous limitons la liberté d'aller et de venir, ce ne serait que pour les étrangers et pour nous protéger. Le passeport européen est un sésame précieux pour le blanc qui n'a rien à craindre. Mais l'avenir pourrait nous réserver des surprises. Il n'est pas impossible que les Européens revendiquent un jour haut et fort une liberté qu'ils refusent aujourd'hui aux populations du Sud. En Espagne, les politiques d'austérité de la crise ont entraîné l'expatriation de plus d'un million de nationaux alors qu'un phénomène semblable était observé au Portugal pour des raisons partiellement différentes. Cela s'est plutôt bien passé, mais plus récemment, l'ombre du Brexit a déclenché un frisson de peur panique chez les immigrés européens des deux côtés de la manche. On a entendu des Français et des Britanniques parler avec inquiétude d'autorisations de séjour et de permis de travail et chacun tente de devancer une menace administrative qu'il n'avait jamais envisagée dans nos régions. L'obligation de quitter le territoire c'était pour les autres...

En tout cas :

Est-il vrai qu'une majorité de Français serait contre l'immigration ?

Sur ce sujet, on trouve la réponse que l'on veut selon la manière dont on pose la question.

Il se trouve que les gens raisonnables sont les plus discrets, ce ne sont pas ceux qui crient le plus fort... Ils ne font pas un titre dans google-news...

À la ligue des droits de l'homme, dans nos permanences, nos visiteurs étrangers sont de plus en plus souvent accompagnés par des Français. C'est leur employeur qui prend des risques pour les aider dans leur démarche de régularisation. Mais c'est aussi l'hébergeur qui accompagne l'étranger qu'il a accueilli chez lui. Ou une enseignante scandalisée qui nous amène une petite famille ballottée d'hôtel en hôtel. Et de temps en temps, c'est un passant anonyme qui n'a pas supporté de rester sans rien faire en voyant un jeune étranger frigorifié errer sur un quai de la gare. Il nous l'a amené et s'en va aussitôt sans un mot. Merci Monsieur.

Et puis, puisqu'ESPERER 95 a 40 ans, il y a vous, tous ceux qui ont travaillé et qui travaillent aujourd'hui dans cette association, tous ceux qui, je l'ai déjà dit, ne font pas un métier comme les autres. Beaucoup de Français n'ont pas attendu le Conseil constitutionnel pour appliquer le principe de fraternité.

Aussi, pourquoi adopter une logique de suspicion tendant à faire primer des considérations répressives au détriment des droits les plus fondamentaux des étrangers ?

Est-ce pour faire plaisir à une opinion publique que l'on ne sait pas mesurer tant elle est complexe en confondant sondage et démocratie. Cette opinion numérique devenue virtuelle imposerait une réponse qui n'a que le masque de la démocratie, car il ne s'agit que de démagogie. Et l'on constate que même chez les élus que l'on croyait raisonnables, on ressent une certaine frilosité sur le sujet de l'immigration qui serait politiquement suicidaire.

Un vent mauvais souffle sur l'Europe et contre les idées qui tuent il faudra prendre des décisions courageuses.

Même si cette fameuse opinion publique existe, il m'arrive de rêver qu'un jour, sur un sujet aussi humain, aussi capital, aussi grave que l'immigration qui touche à la vie, à la survie de milliers, voire de millions de gens, les élus votent en n'écouter que leur conscience, sans se préoccuper des bruits de la rue, comme ils l'ont fait, un jour de 1981, pour abolir la peine de mort.